Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 050-215004110-20250522-202527-DE

PONTS

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme ALLAIN Jocelyne, Maire.

Présents : ALLAIN Jocelyne, Maire, BRILLANT Elodie, RENOUVEL Aurélien, ALLAIN Serge BAILLARD Christophe, BRIAULT Odile, CHEVAL Dominique, COSTILS Romain, LEHOT Elodie, COUENNE Michel et MANIGUET Julien.

Absents (excusés) : FOUSSE Jean-Luc.
Membres en exercice : 12
Nombre de pouvoirs : 0
Membres présents : 11
Membres votants : 11
Convocation : 16/05/2025

Secrétaire de séance : Julien MANIGUET

PARTICIPATION DES CLUBS DE SPORT UTILISANT LA SALLE ROGER LEPROVOST (2025- 27)

Elle est actuellement de 100 € forfait annuel.

Madame le Maire explique qu'elle a rencontré les intervenants pour revoir les tarifs et leurs a proposé 10 € de l'heure.
Cette participation serait demandée au trimestre scolaire.

Vote : Pour= 11 , contre= 0 , abstention= 0 , la délibération est adoptée

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Le Maire,
Jocelyne ALLAIN

MAIRIE de PONTS
50300